

Les instances décisionnelles du G.H.R. Mulhouse et Sud-Alsace

LE CONSEIL DE SURVEILLANCE (CS)

Président : M. Alain COUCHOT
Représentant la mairie de Mulhouse, commune de l'établissement siège

Vice-président : M. Nicolas JANDER
Personnalité qualifiée désignée par le directeur général de l'ARS

Collège des représentants des collectivités territoriales : 5 membres

Mairie de Mulhouse :
M. Alain COUCHOT

Communauté d'agglomération Mulhouse Alsace Agglomération :
M. Fabian JORDAN
M. Pierre SALZE

Mairie de Saint-Louis, principale commune d'origine des patients en nombre d'entrée en hospitalisation au cours du dernier exercice connu, autre que celle de l'établissement siège :
Mme Pascale SCHMIDIGER

Collectivité européenne d'Alsace (CeA) :
Mme Karine PAGLIARULO

Collège des représentants des personnels : 5 membres

Commission médicale d'établissement (CME) :
Dr Bernard DRENOU
Dr Philippe GRETH

Commission des soins Infirmiers, de rééducation et médico-techniques (CSIRMT) :
Mme Stéphanie LAÏD-ERNY

Organisations syndicales :
M. Jean-Marc KELAI
Mme Pascale LICHTENAUER

Collège des personnalités qualifiées et des représentants des usagers : 5 membres

Personnalité qualifiée désignée par le directeur général de l'ARS :
M. Nicolas JANDER

Personnalité qualifiée désignée par le directeur général de l'ARS :
M. Michel SORDI

Personnalité qualifiée désignée par le préfet :
M. Gilbert STOECKEL

Représentants des usagers désignés par le préfet :
Mme Martine DEMOUGES
M. André BUBENDORF

Membres à titre consultatif

Le directeur général de l'ARS ou son représentant : Mme Virginie CAYRE

Le député de la circonscription où est situé le siège de l'établissement : Mme Charlotte GOETSCHY-BOLOGNESE

Le représentant de la structure chargée de la réflexion éthique : Dr Patrick LEDEE

Le directeur de la CPAM ou son représentant : M. Christophe LAGADEC

Un représentant des familles de personnes accueillies en établissements d'hébergement pour personnes âgées (poste vacant)